

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – cinq, le 23 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 17 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Patrick GUIGNIER, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Michel PLEUCHOT, Philippe LUYAT,

Excusés : Nathalie COLONEL, Michel MARTOIA pouvoir à Elodie JODAR, Sandrine BOSCARO pouvoir donné Frédéric MAUGIRON, Emile BUCH pouvoir à Michel JEANNIN, Valérie ESCOFFIER

Nombre de suffrages exprimés : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_05_23062025

Décision modificative n° 1 section d'investissement- Budget eau.

Madame le Maire indique que les prévisions budgétaires 2025 au chapitre 20 (immobilisations incorporelles) sont insuffisantes.

Il convient d'effectuer un mouvement de crédits du chapitre 21 (immobilisations corporelles) au chapitre 20 (immobilisations incorporelles).

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer un mouvement de crédit entre les chapitres 20 et 21.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

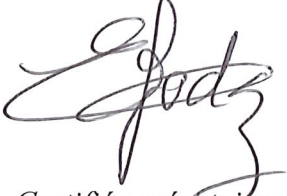
Vu le budget eau 2025,

Décide d'adopter la décision modificative n°1 au budget de l'eau 2025 telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	11 280.00 €	-11 160.00 €	11 160.00 €	11 280.00 €
20 Immobilisations incorporelles	11 280.00 €	0.00 €	11 160.00 €	22 440.00 €
2031/20	11 280.00 €	0.00 €	11 160.00 €	22 440.00 €
21 Immobilisations corporelles	127 234.32 €	-11 160.00 €	0.00 €	116 074.32 €
21531/21	119 434.32 €	-11 160.00 €	0.00 €	108 274.32 €

Charge le Maire de la bonne exécution de la décision modificative n°1.

Le Secrétaire de séance
 Elodie JODAR



Certifiée exécutoire compte tenu
 de la transmission à la Préfecture
 et de la publication sur le site internet
 de la commune www.susville.fr
 le 30 juin 2025.
 Le Maire, Valérie CHALLON.



Le Maire
 Valérie CHALLON

